FRANCE ÉDUCATION INTERNATIONAL | TCF

INTÉGRATION, RÉSIDENCE ET NATIONALITÉ

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Institut Supérieur de Propédeutique d'Amiens

INFORMATIONS PERSONNELLES

Si vous avez déjà passé un TCF :

Code candidat

☐ Monsieur ☐ Madame

NOM

NOM D'ÉPOUSE

PRÉNOM(S)

Date de naissance (jour/mois/année) / /

Pays de naissance

Nationalité

Langue usuelle :

Adresse

Code postal Ville

Email

Téléphone :

Est-ce que je souhaite déclarer un handicap ou un besoin d'aménagement ?

☐ NON ☐ OUI Précisions :

CALENDRIER D'EXAMEN ET OBJECTIF

☐ **Lundi 1er Juillet 2024 - sur ORDINATEUR** Inscriptions avant le 20/06/2024	☐ **Lundi 15 Juillet 2024 - sur PAPIER** Inscriptions avant le 04/06/2024
☐ **Lundi 19 Août 2024 - sur ORDINATEUR** Inscriptions avant le 03/08/2024	☐ **Lundi 2 Septembre 2024 - sur ORDINATEUR** Inscriptions avant le 17/08/2024
☐ **Lundi 16 Septembre 2024 - sur PAPIER** Inscriptions avant le 05/08/2024	☐ **Lundi 7 Octobre 2024 - sur ORDINATEUR** Inscriptions avant le 25/09/2024
☐ **Lundi 21 Octobre 2024 - sur PAPIER** Inscriptions avant le 11/09/2024	☐ **Lundi 4 Novembre 2024 - sur ORDINATEUR** Inscriptions avant le 23/10/2024

ATTENTION ! Les places sont limitées pour chaque session.

Vous souhaitez passer ce test dans le cadre :

☐ de votre Contrat d'Intégration Républicaine (A1)	☐ d'une demande de Carte de Résident longue durée (A2)	☐ d'une demande de Nationalité Française (B1)

FORMATION COMPLÉMENTAIRE (EN OPTION : 40€)

Participez à une séance dédiée afin de découvrir en détails les épreuves du TCF IRN ainsi que les ressources indispensables pour vous y entrainer efficacement et réussir le test - Durée : 3 heures.

☐ **Vendredi 28/06/2024 - 13h00-16h15** Inscriptions avant le 15/06/2024	☐ **Vendredi 26/07/2024 - 13h00-16h15** Inscriptions avant le 15/07/2024
☐ **Vendredi 30/08/2024 - 13h00-16h15** Inscriptions avant le 15/08/2024	☐ **Vendredi 27/09/2024 - 13h00-16h15** Inscriptions avant le 16/09/2024

RÈGLEMENT

Participation au TCF : 150€ ☐ Oui ☐ Non

Participation à la formation complémentaire : 40€ (en option) ☐ Oui ☐ Non

Mode de paiement :
- ☐ Par virement bancaire (sur demande)
- ☐ Par chèque
- ☐ En espèces (sur rendez-vous uniquement)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

À fournir pour l'inscription :
- ☐ Le présent formulaire, rempli et signé
- ☐ Une copie de votre pièce d'identité (passeport / titre de séjour)
- ☐ Votre règlement

Votre dossier doit être déposé / envoyé à l'adresse : Institut Supérieur de Propédeutique d'Amiens
5 rue des Francs-Mûriers 80000 AMIENS

ou envoyé par email à l'adresse : certifications@amiens-ispa.fr

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Annulation, remboursement et modification :
Les frais d'inscription ne sont pas remboursables. L'inscription est définitive après le règlement des droits d'inscription. Le changement de date est possible si la période d'inscription de la session concernée n'est pas clôturée (dans la limite des places disponibles à la nouvelle date). En cas d'annulation, le candidat ne pourra pas être remboursé. Une fois la période d'inscription clôturée, aucun changement ne sera possible. Si le nombre d'inscrits est inférieur à 4 personnes, l'ISPA se réserve le droit d'annuler la session - dans ce cas, un report ou un remboursement seront proposés.

Absence :
En cas de force majeure (maladie, grève des transports), le candidat peut bénéficier d'un report de son examen à une autre session sur demande écrite à certifications@amiens-ispa.fr (envoi sous 2 semaines - impérativement avec justificatif). Attention, le report n'est accordé qu'une seule fois. En cas de nouvelle absence, les droits d'inscription seront définitivement perdus.

Aménagement des épreuves :
Un candidat en situation de handicap doit fournir au moment de l'inscription un certificat médical précisant la nature du handicap et les recommandations d'aménagement prescrites par le praticien. L'ISPA pourvoira à ces aménagements dans la mesure de ses possibilités matérielles. Si une version en braille d'épreuve est nécessaire, la demande devra être adressée 6 mois à l'avance.

Règlement des examens :
Une convocation est envoyée par email une semaine au plus tard avant l'examen. En l'absence de convocation 1 semaine avant l'examen, il est impératif d'écrire à certifications@amiens-ispa.fr. Une absence pour défaut de convocation n'ouvre pas droit à un report ou un remboursement. Les dates et horaires sont définitifs et non modifiables. Pour accéder à la salle d'examen, vous devrez vous présenter à l'institut 30 minutes avant le début des épreuves, avec votre pièce d'identité originale avec photo et signature, en cours de validité. Une absence pour défaut de pièce d'identité n'ouvre pas doit à report ni remboursement.
Une photo de vous sera prise le jour de l'examen par mesure de sécurité.

Règles à respecter impérativement pendant toute la durée des épreuves :
- Vérifier l'exactitude de vos informations personnelles, car elles figureront sur votre certificat; Toute erreur non signalée le jour de l'examen ne sera plus corrigée par la suite.
- Seul le matériel et les documents distribués par les surveillants sont autorisés. Tout usage d'un autre document sera considéré comme une tentative de fraude.
- Les téléphones portables, montres connectées et autres appareils électroniques sont interdits et doivent être éteints tout au long de l'épreuve.
- Les dictionnaires sont interdits.

ATTENTION, le non-respect d'une de ces règles peut entraîner la nullité de votre examen.

Retrait des résultats :
Votre certificat vous sera envoyé par email environ 15 jours après un passage du ordinateur ou 30 jours après un passage du papier.

En m'inscrivant, je suis informé que les droits d'inscription ne sont pas remboursables. Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur ce formulaire et sur les enveloppes d'envoi du résultat. J'ai compris et accepte les conditions d'inscription et le règlement des examens.

À : _____ Le : __ __ / __ __ / __ __ __ __

Signature :